

FACÉTIES

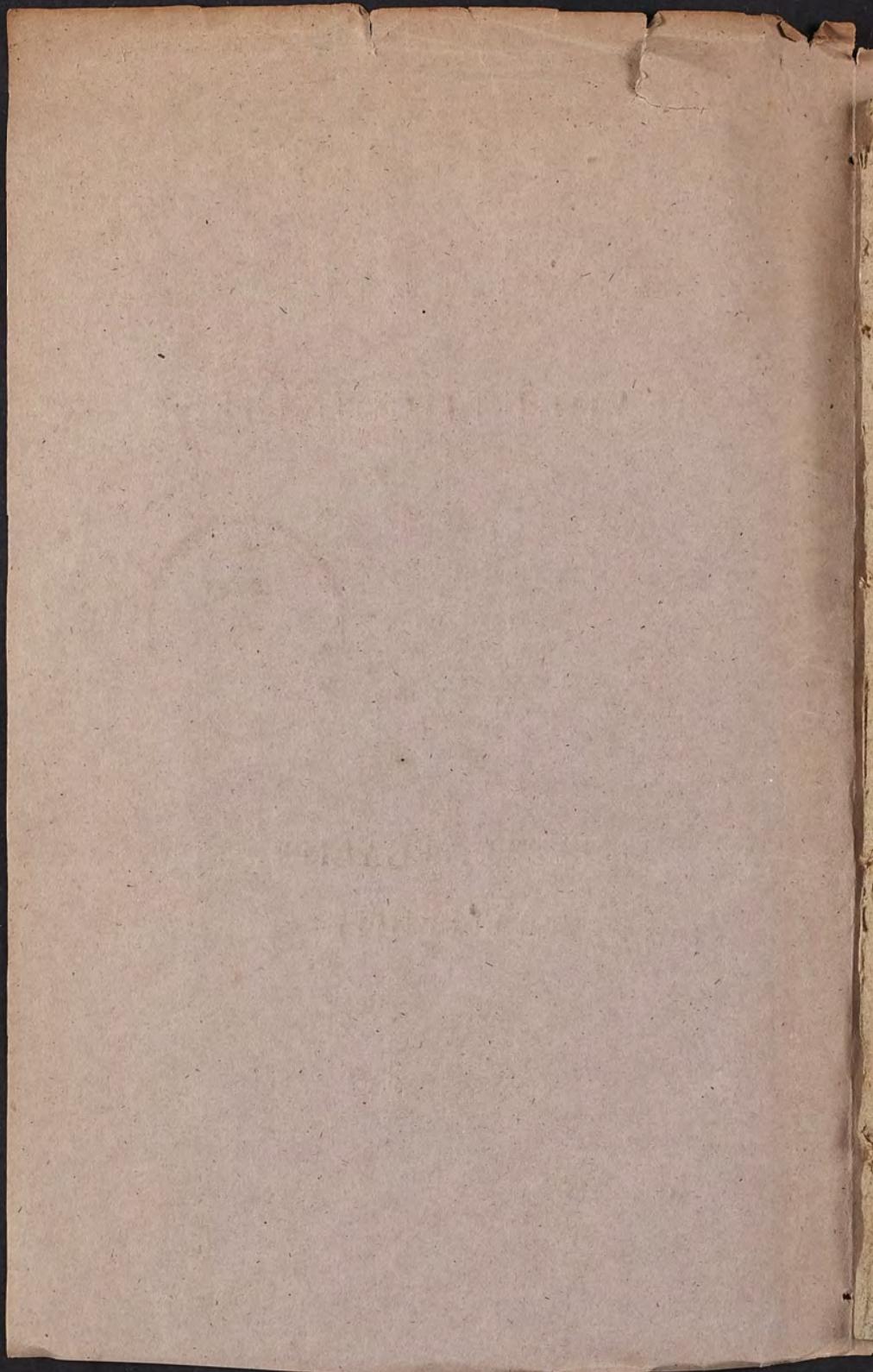
RÉVOLUTIONNAIRES.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,
FRATERNITÉ

OU





V I E
D E
M A D A M E L A C O M T E S S E
D U B A R R Y ,

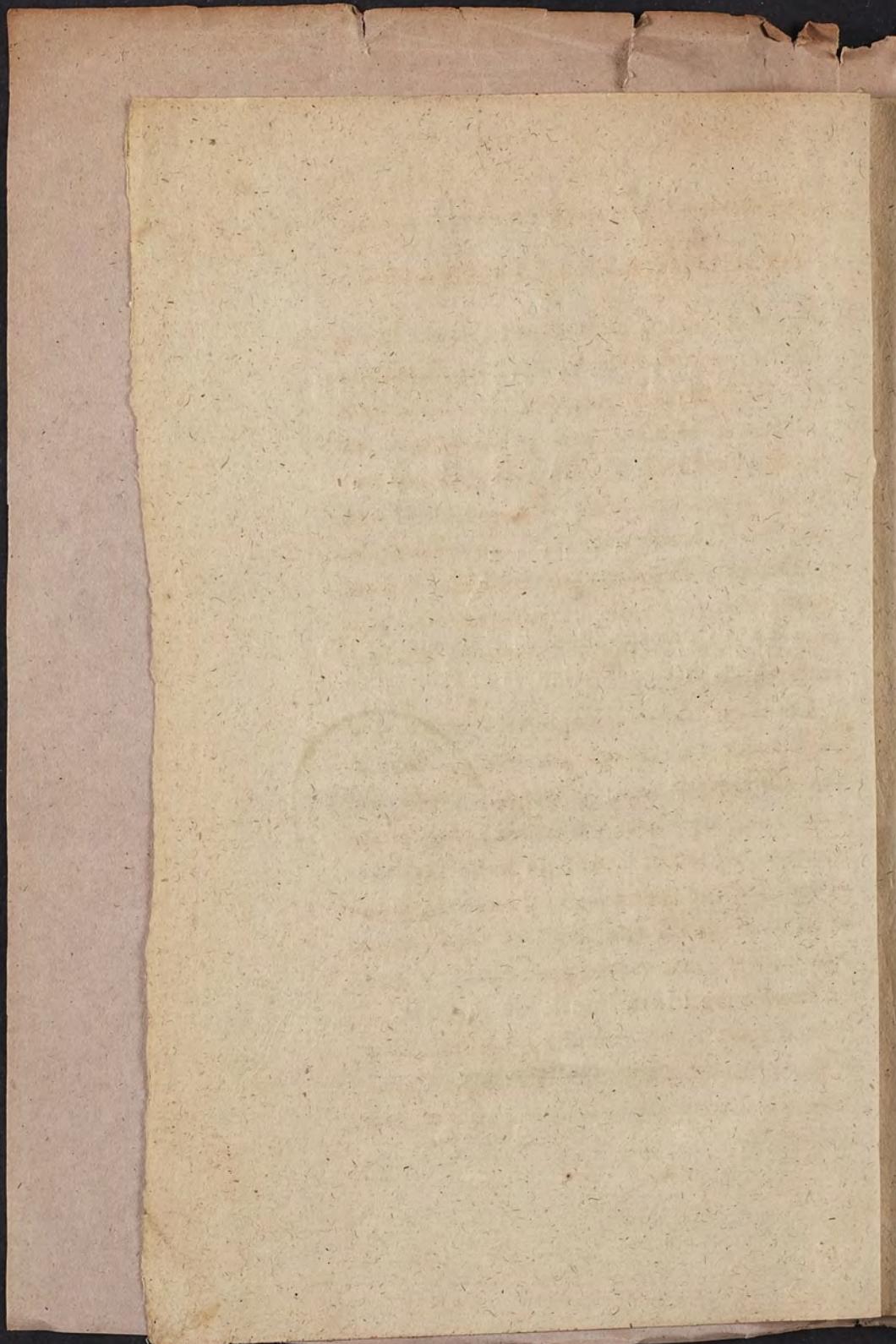
S U I V I E

De ses Correspondances Epistolaires , et
de ses intrigues galantes et Politiques.



De l'Imprimerie de la Cour.

—
1 7 9 0.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE

Rien de plus ridicule que d'écrire la vie des Princes, des Princesses, des Ministres et des femmes galantes pendant leur existence. Il n'est pas possible que les lecteurs sachent à quoi s'en tenir, parce qu'ils n'ont pas leur vie complète, et que dès le lendemain de l'impression de quelques événemens particuliers, il s'en passe d'autres que l'Historien n'a pas su, et dont conséquemment il n'a pu instruire le Public.

Ce n'est donc qu'après la mort des personnes qu'on est en état d'offrir à ses contemporains le tableau fidèle de leur vie, de leur caractere, de leurs mœurs, de leurs vices, de leurs vertus, et enfin d'exposer avec certitude le bien et le mal qu'ils ont fait, et dire, avec une exacte, une fidèle précision, ce que les hommes ont été.

Je n'ignore pas qu'on a imprimé, il y a quelques années, une vie de la Comtesse du Barry. Je l'ai lue, et j'ai été



étonné des infidélités , des impostures de l'Auteur , qui n'a écrit qu'un roman.

Pour éclairer sa Nation sur les défauts ou les qualités des hommes en place , des femmes célèbres , il faut avoir eu des relations avec ceux qui ont présidé au Gouvernement , qui ont vécu à la Cour.

C'est précisément l'avantage que ce plat Historien n'a pu se procurer. On voit à chaque page que , par ignorance des événemens et des faits , il se fatigue à en imaginer.

Voilà comme le Public est mal instruit et qu'il se trouve des lecteurs pleins de confiance , qui , jurant sur l'authenticité des récits historiques , croient avoir une parfaite connaissance des choses qui n'ont jamais existé que dans la tête d'un Ecrivain rêveur , qui a été assez téméraire pour offrir à ses lecteurs un roman sous le nom d'une histoire. Pour moi qui ai vécu dans le tourbillon de la Cour , et qui ai vu par mes yeux , qui ai été lié avec la famille du Barry , et particulièrement avec la Comtesse de ce nom , j'ai été à même de me procurer les anec-

dotes les plus secrètes de la vie de cette dernière favorite de Louis XV.

On verra l'influence que cette courtisane a eue dans l'administration de ce Monarque , dans les révolutions de son règne , qui ont préparé et amené la révolution présente.

Il est beaucoup de gens instruits en politique , qui ignorent les correspondances épistolaires , les intrigues politiques et galantes de cette Sultane , pendant les jours de sa faveur , et après sa disgrâce , époque de la mort de son amant.

Les maîtresses des Rois , des Princes et des Ministres , en cachant leur manège , n'ont pas contribué pour peu aux événemens de leur siècle. Une femme n'a pas l'air de se mêler des affaires du Gouvernement , et trop souvent c'est elle seule qui dirige , qui fait tout , ou , pour mieux dire , c'est elle seule qui regne quand un Roi la foiblessede l'écouter.

C'est des conseils , des Messalines de la Cour , qu'ont résulté les injustices des

Rois , les guerres sanglantes , l'élévation de gens sans mérite , l'oppression ou l'oubli d'un grand homme , d'un savant , d'un artiste et d'un bon citoyen. Ce sont ces intelligences criminelles d'une ambitieuse P.... avec des fripons de Ministres qui ont causé les calamités de toute une grande Nation.

Personne n'ignore cette triste vérité , dont le Peuple français fait aujourd'hui la douloureuse épreuve.

V I E

D E

MADAME LA COMTESSE D U B A R R Y ,

S U I V I E

De ses correspondances épistolaires & de ses intrigues galantes & politiques.

MADAME la Comtesse du Barry est fille de M. Gomart de Vaubernier, Commissaire aux Aydes à Vaucouleurs, où elle est née en 1744. M. Billard Dumonceau, munitionnaire des vivres, en passant par cette ville, logea chez le directeur des Aydes ; il y fut prié avec la femme de son hôte de tenir l'enfant du sieur Gomart de Vaubernier, sur les fonds baptismaux, et il accepta.

Madame du Barry fut nommée Marie-Jeanne.

Après la mort du sieur Vaubernier sa femme se trouvant sans ressource et sans bien vint à Paris avec sa fille , dans le dessein de se placer dans quelque maison , comme Cuisiniere , ou femme de charge. Sa premiere démarche fut d'aller chez M. Dumonceau , à qui elle présenta sa filleule. Le parrain donna d'abord de l'argent à la mere , et ensuite plaça sa filleule à la communauté de Saint-Aure , qui étoit sous la direction de ce célèbre abbé Grisel , confesseur du sieur Billard ,(1) caissier des postes, neveu de M. Dumonceau.

On sait que Marie-Jeanne Vaubernier commença dès sa plus tendre enfance à se mal conduire ; les supérieures de la Communauté faisoient très-souvent des plaintes de sa conduite à son parrain. Elle

(1) C'est ce même BILLARD qui , par son hypocrisie , ses grimaces , a volé tant d'argent au public et à la caisse des postes. Il fut flétrti par le parlement de Maupeou qui le favorisoit. Il eût été pendu sous le regne du dernier parlement : et en effet , il le méritoit bien.

n'y resta pas long-tems. Elle se retira auprès de sa mere , qui étoit alors Cuisiniere dans une maison de campagne à Vitri. M. Dumonceau continuoit cependant toujours à les obliger. Il donnoit un louis par mois.

C'est dans cette maison où elle fit une foule de connoissances. Sa figure intéressante , sa fraîcheur et sa jeunesse attiroient sur elle les regards lascifs de tous les libertins qui étoient reçus chez le maître de sa mere.

Son premier soupirant, fut un nommé M. de Marcieu , colonel d'un régiment. Cet Officier lui faisoit secrettement la cour ; mais elle lui préféra un certain abbé , connu sous le nom de Bonnac, qui débuta par lui écrire en ces termes :

L E T T R E

De l'abbé de BONNAC, à MARIE-JEANNE VAUBERNIER.

« Je me réjouis , ma petite reine , de te voir en liberté. Je serai bien aise de te parler en particulier , sans que M. de Marcieu puisse troubler nos tête-à-tête.

B

(10)

Outre le plaisir que j'aurai d'être avec toi , j'ai mille choses à te dire qui ne te déplairont pas. Il ne tiendra qu'à toi d'avoir un sort heureux. Je ne te demande que d'être un peu moins étourdie et d'avoir la circonspection qu'exige mon état , je saurai bien t'en dédommager ; à revoir , ma petite Manon ; je suivrai de près mon billet , car je t'aime à la folie.

L'abbé de BONNAC.

Vous m'avez fait bien des promesses quand vous avez commencé à m'aimer. J'étois pour vous votre petit ange , votre petit cœur et vous me disiez que je n'aurais qu'à désirer. Cependant je vous ai demandé une petite robe de taffetas , vous m'avez toujours dit que quand vous viendriez , vous me la donneriez , et vous avez déjà fait trois voyages sans penser à moi. Cela n'est pas bien , monsieur , vous m'avez trompée : si j'avois su tout le prix de ce que je vous ai donné , je ne me serois pas laissée aller si facilement. Vous savez que je vous ai préféré à M. Demarciieu , et je crois qu'il auroit eu plus de bonne foi que vous. Si vous ne me don-

nez pas ma robe dimanche , je dirai à madame ce que vous m'avez fait et je pleurerai tant qu'elle me pardonnera et vous grondera. Adieu monsieur l'abbé , je suis votre très-humble servante.

MARIE-JEANNE VAUBERNIER.

On voit par cette lettre enfantine , que madame D'ubarry n'étoit alors que novice en galanterie. Elle ne débutoit pas mal , mais elle avoit fait des sacrifices précieux comme une Agnès , une Nicette. Par la suite elle a très-long-tems , avant d'appartenir à Louis XV , vendu à mille libertins son vil son plus cher que sa farine. Cette Messaline a eu ce triste avantage de commun avec toutes les P..... qui ont eu quelque célébrité dans le négoce de la plus basse prostitution.

Il n'est pas pour cela bien certain que monsieur de Marcieux soupira. Il obtint même du regne de l'Abbé de Bonnac , les faveurs qu'il désiroit avec un peu d'argent et des cadeaux , il n'est presque point de femmes dont on ne triomphe , et on sent qu'une jeune fille qui n'a encore reçu que

les élémens de la galanterie , mais qui a un fond naturel de coquetterie , de vanité , n'oppose pas une résistance bien soutenue au premier qui lui propose des facultés pour couronner son ambition , et c'est ce qu'on ne manque pas de faire quaud on veut jouir.

En sortant des mains de l'abbé de Bonnac , Marie Jeanne Vaubernier fut placée chez Labille , Marchand de modes , rue St.-Honoré. Dans cette maison mademoiselle Vaubernier , prit le nom de mademoiselle Lançon.

On voit par la lettre suivante qu'elle écrivit à sa mere , qu'elle se plaisoit beaucoup dans cet état , elle l'adressa à sa mere.

LETTRÉ

A madame la veuve GOMART DE VAUBERNIER.

Ma chere mere ,

Je suis très-bien dans la maison ou vous m'avez placée. Monsieur et Madame Labille me font bien des amitiés. Il vient

toute la journée bien du beau monde (1), et je ne puis me lasser de toutes les belles choses que j'y vois. Tout ce qui me fait de la peine, c'est de ne pouvoir être aussi parée que mes camarades. Elles m'ont dit que ce métier étoit très-bon; aussi je vais bien travailler pour tâcher de pouvoir gagner de l'argent comme elles.

Il y a une grande Dame (2) qui est venue hier acheter quelque chose dans la boutique, je crois que je lui ai plu; car elle paroît s'intéresser à moi. Elle m'a donné son adresse, et m'a dit de l'aller voir quand je pourrois: sûrement elle me veut du bien, et demain je tâcherai d'y aller. Vous avez bien dépensé pour me mettre ici,

(1) On reconnoît déjà la vanité de la demoiselle Vaubernier, alors mademoiselle Lançon. La petite gailarde sortoit d'une bonne école pour tomber dans une autre qui ne valoit pas mieux.

(2) La Gourdan si connue pour une des plus célèbres entremetteuses de Paris, qui l'attira chez elle où elle débuta, par connoître l'abbé Gonzier, nommé depuis à l'évêché d'Arras. C'est ainsi que les Abbés de condition, sortant du bordel, étoient promus à l'épiscopat.

(14)

cela ne sera pas perdu. Je suis bien sûre que nous ne serons pas toujours pauvres, et si je puis devenir riche, vous le serez aussi. Adieu, ma chère mère, je suis votre fille,

MANON LANÇON.

Mademoiselle Lançon avoit déjà des vues et des espérances de s'enrichir. Toute petite Putain qu'elle étoit, ainsi que ses camarades, qui, à son regret, étoient mieux parées qu'elle, en vertu de leur commerce illicite et clandestin, elle avoit pour sa mère un véritable attachement. Cette affection est dans la nature, c'est plus particulièrement dans un état de pauvreté, que les ames souffrantes se communiquent leurs peines, leurs chagrins et se consolent en mêlant leurs larmes, en se désespérant, ou en concevant un sort moins affreux et des ressources trop souvent chimériques. Quand il survient une lueur de tranquillité, la joie parmi les infortunés est bien plus pure; un instant de jouissance leur fait oublier un siècle de calamités.

Dans la condition aisée , les cœurs sont plus durs. On ne rencontre que des égoïstes. Il n'y a que l'ambition , que la politique qui réunissent les hommes et les femmes. C'est dans les cercles , dans les banquets des Aristocrates , que se forment les ligues , les complots contre le pauvre peuple qu'ils ont persécuté, opprimé dans tous les tems par des raisons d'intérêt et de fausse gloire.

Mais aussitôt qu'un particulier fortuné à la table duquel se réjouissoient ses collègues , éprouve quelques revers dans le cours de sa prospérité , tous les amis , tous les confrères , tous les parens même se retirent , et se concertent pour lui prêter gratuitement et de concert , tous les défauts , tous les griefs , tous les torts , et le flétrir par des déclamations combinées. Pourquoi? c'est que les riches ne veulent point se commettre avec les pauvres qu'ils regardent comme des êtres contagieux , comme de la vermine qui s'attacheroit à eux. Cela est si vrai qu'ils ne se laissent pas même approcher par des gens mal vêtu , qu'ils leur font refuser leur porte

comme à des voleurs , parce qu'ils les croient capables de bassesse . Telle est la fidele idée que les aristocrates se font des personnes mal accoutrées , et qu'ils payent mal ou point du tout quand ils les font travailler .

Est-il donc étonnant après cet exact tableau , que le peuple enfin lassé de leur mépris , de leur cruauté , ait généreusement secoué le joug des grands et des riches qui vivent dans l'affluence de tous les biens , parce qu'ils se sont insolemment emparés de tout , et qui ne sont hauts et dédaigneux que parce que les citoyens de la classe médiocre ont bien voulu leur pardonner leur arrogance et leurs outrages .

Si les grands , si les concussionnaires , les riches propriétaires , les fortunés capitaliste avoient raisonné , s'ils avoient vu à deux pouces de leurs yeux , ils auroient pressenti et paré la révolution qui les met au niveau des plus simples citoyens qu'ils méprisoient après les avoir dépouillés . Ils auroient su qu'il y a un terme à tout et que quand les choses sont poussées

sées à l'extrême , il est impossible qu'une fin prochaine ne change la face du gouvernement. Si le peuple n'eut pas manqué de pain , s'il n'eut pas été cruellement molesté , humilié , maltraité , il auroit encore continué de gémir dans le silence , il n'auroit murmuré que tout bas et avec précaution , mais il n'eut point ménacé , ni arboré l'étandard de la révolte , révolte naturelle et légitime , quand il a perdu jusqu'à l'espérance.

Les Ministres et les Traitans ont été avec raison les victimes de leurs usurpations et de leurs barbaries. Les Intendants n'ignoroient pas le mécontentement général de la nation et ils devoient s'attendre à une explosion qui ne pouvoit réjaillir que sur leurs propriétés et fouroyer leurs têtes.

C'est ce qui est arrivé , parce que cet événement étoit insaillible. Il étoit préparé par une foule de scélérats , par des P..... accréditées sous les deux regnes.

Je vais démontrer l'influence que la Dubarri a eue pour sa part dans la per-

(18)

nicieuse administration du gouvernement.

Cette royal Messaline, qui , du bordel parvint au trône , n'étant encore que demoiselle Lançon , petite ouvrière chez le sieur Labille marchand de modes , fut attirée par la Gourdan , dans son abbaye de sales jouissances. C'est dans cette maison de perdition qu'elle fut courtisée par l'Abbé de Gonzier à qui elle écrivit ce billet doux , qui prouve les familiarités qu'elle avoit eues avec lui.

LETTER

A Monsieur l'Abbé de Gonzier.

Monsieur l'abbé,

Si je ne vous ai pas dit hier mon nom et mon adresse , c'est que Madame Gourdan me l'avoit défendu. Elle n'avoit pas voulu aussi me dire qui vous étiez. Mais je l'ai su par hazard ; car vous avez laissé tomber une lettre que j'ai mise dans ma poche. Je vous la renvoie , et je profite de

cette occasion pour vous assurer de mon respect et vous prier de vouloir bien me continuer vos bontés.

Tu m'as promis de m'entretenir et de me faire du bien : je compte sur ta parole. Je te dirai que tu m'as fait bien du mal hier ; je ne puis pas marcher aujourd'hui , mais je crois que c'a ne m'empêchera pas de te revoir jeudi chez madame Gourdan. Je dirai à ma maîtresse que j'irai chez ma mere. Tu m'as promis de me donner une montre , tu me l'apporteras , n'est-ce pas ? Adieu mon bel Abbé, je vous aime autant que vous êtes aimable et c'est beaucoup.

*Lançon chez M. Labille marchand de Modes ;
rue Saint-Honoré.*

Il est évident que la Dubarry , étant la petite Lançon , ouvrière chez Labille , Marchand de Modes , alloit au bordel chez l'entremetteuse Gourdan , et qu'elle y fit des connaissances de tout genre ; tentôt elle jouissoit avec la roture , tentôt avec la noblesse ; ensuite avec le clergé. Les jeunes comme les vieux de

tous les ordres étoient également bien reçus. Elle tiroit de tous côtés , les émoluments de ses charmes et la réputation de sa beauté se repandoit par-tout.

C'est dans ce tems qu'il se passa une scène singuliere chez la Gourdan entre le parrain et la filleule. Ce M. Billard Dumonceau , parrain de la demoiselle Lançon , étoit un vieux libertin qui hantoit les mauvais lieux. Il faisoit souvent des parties chez la Gourdan. Cette vile entremetteuse lui promit un jour de lui procurer une jeune fille neuve et charmante. Il ne manqua pas le rendez-vous , et la beauté fraîche qu'on lui présenta fut sa filleule. Honteux d'être dans un tel lieu avec cet enfant , il la gronde , et lui fait tous les reproches possibles. Mais , mon parrain , lui dit très-spirituellement la petite , y a-t-il du mal de se trouver dans un lieu où vous êtes ? Le parrain , furieux de cette réponse maligne , s'emporte et lui donne des coups de canne. La filleule crie , la Gourdan arrive et les sépare.

On doit rendre justice à la jeune Lan-

çon, devenue madame du Barry, c'est que, depuis cette scène, elle ne retourna pas chez l'entremetteuse. Lecteur, vous me dispenserez bien d'en dire les raisons. La lettre suivante qu'elle écrivit à M. Billard Dumonceau, son parrain, ajoutera sans doute encore à vos lumières.

Monsieur & très-cher parrain,

Depuis que nous nous sommes rencontrés chez madame Gourdan, et que vous avez été si fâché contre moi de m'y trouver, j'ai toujours été dans le chagrin de voir que j'avois perdu votre amitié ; mais je puis vous assurer que je n'y suis point retournée depuis. Je suis toujours chez M. Labille, où l'on est très-content de moi. Voulez-vous me permettre de vous souhaiter, au commencement de cette année, tout ce qui peut contribuer à votre bonheur. Je vous supplie aussi de me rendre votre amitié, qui m'est bien chère. Je n'ose vous aller voir, dans la crainte que vous ne le trouviez mauvais. C'est ma chère mère qui vous porte cette lettre. Je vous souhaite, monsieur et cher

(22)

parrain , une bonne et heureuse année , accompagnée de plusieurs autres , et je prie le bon Dieu de vous conserver. Je suis avec le plus profond respect ,

Monsieur et très-cher parrain ,

Votre , ect.

MANON VAUBERNIER.

Paris , 30 Décembre 1760.

Madame du Barry laissoit ignorer à son parrain , qu'elle avoit renoncé au nom de son pere pour adopter celui de Lançon. Labille seul et sa maison le savoient , cela suffisoit.

Madame du Barry n'alloit donc plus dans les mauvais lieux. Pour se conserver les bienfaits de son parrain , elle s'observa davantage , mais elle ne fut pas plus sage.

Une circonstance favorable lui fit faire la connoissance d'un nommé M. Duval , Commis de la Marine. Cette circonstance est curieuse et mérite d'être rapportée.

Le sieur Duval , jeune homme d'une jolie figure , d'une riche taille , et assez

riche pour se mettre élégamment, de-
menroit dans la maison du sieur Labille.
La petite Lançon le trouva à son gré, et
fit les premières avances. Voici comme
elle s'y prit. La maîtresse de modes savoit
peindre et s'amusoit à donner des leçons
de dessin à ses filles de boutique. Made-
moiselle Lançon en ayant reçu quelques-
unes, s'amusa à crayonner la figure de
M. Duval sur une feuille de papier qu'elle
attacha à sa porte (1). Le jeune homme
entrant chez lui, se reconnoît assez
pour être persuadé qu'il a donné dans
l'œil d'une des demoiselles du sieur La-
bille. Son amour-propre fut flatté. Il se
crut déjà amoureux, sans savoir de qui,
n'importe ; il remet son portrait où il
l'avoit pris et écrit au bas ces mots : je
voudrois b.en connoître l'auteur du por-
trait. Il retrouva le soir sa figure couverte
de celle d'une demoiselle, avec ces mots
au bas : c'est moi ; le sieur Duval fut en-
chanté de sa bonne fortune : dès le len-

(1) Que l'amour est ingénieux !

demain matin , il entra dans la boutique de la Marchande ; il parcourt de vue toutes les demoiselles ; la petite Lançon sourit : c'est pour elle à l'instant qu'il soupire , il ne pense plus qu'à elle , et le soir il écrit sur la porte : quand mon Peintre pourra-t-il venir m'achever de plus près ? Mademoiselle Lançon , en montant se coucher , lit et répond : votre Peintre ira déjeûner chez vous Dimanche à neuf heures , laissez votre porte entr'ouverte . M. Duval fait préparer un joli déjeûner à l'heure marquée ; il renvoie son domestique , et la petite Lançon entre . Il ferme la porte : on déjeûne . Le jeune homme prend des familiarités avec son amante , elle ne s'y refuse point ; il veut pousser sa pointe ; mais on s'y oppose : on lui demande les raisons , on se contente de lui dire qu'il les apprendra par la suite ; mais en attendant , la petite Lançon lui procure tous les plaisirs que le jeune homme pouvoit espérer , à l'exception du seul point le plus important que la petite eut la cruauté de ne vouloir pas permettre

mettre. C'est dans cette circonstance qu'il lui envoia ce poulet amoureux.

« Pourquoi , ma chere Lançon , n'as tu pas voulu que je parvinsse avec toi au comble de la félicité? tu m'as dit que tu m'aimois , je ten ai dit autant : nous sommes libres l'un et l'autre. L'heure , le lieu, tout nous étoit propice et nous n'avons gouté que l'ombre du plaisir , au lieu de la réalité. Tu n'as pas été si difficile avec ce vilain abbé de Bonnac , dont tu m'as parlé , et cependant la circonstance étoit bien plus délicate. Tu m'as promis de me dire la raison de ton refus , je l'attends et je t'avoue que je n'ai pas dormi de cette nuit. Tu étois toujours présent à mes yeux , je me mettois au bord de mon lit , je te supposois dans le milieu : je croyois te parler , te sentir , t'embrasser ; mais tout cela , ma chere amie , ne me satisfaisoit pas. Donne ta réponse à mon domestique et explique-toi : je l'attends avec la plus grande impatience , crois-en l'amant le plus passionné.

D U V A L.

6 Février 1761.

D

Mademoiselle Lançon reçut cette missive amoureuse avec une joie secrète , qui répandit sur son teint cette aimable sérénité qui annonce la satisfaction de l'ame. Dans son premier moment de loisir et de liberté , elle traça cette réponse si tendre.

A Monsieur DUVAL.

Oui , mon bon ami , je te l'ai dit et je te le repete , je t'aime de bonne foi ; tu m'en dis autant , mais ce n'est qu'un caprice de ta part , et aussi-tôt la jouissance , tu ne penseras plus à moi. Je commence à connoître les hommes ; je veux te dire ma façon de penser , écoute-moi bien.

Je ne veux plus rester fille de boutique , je veux être un peu ma maîtresse , et je desire trouver quelqu'un qui m'entre-tienne. Si je ne t'aimois pas , je chercherois à te tirer de l'argent , je te dirois de commencer par me louer un appartement , et de le meubler : mais , comme tu m'as dit que tu n'étois pas riche , tn n'as qu'à

me prendre chez toi , il ne t'en coûtera rien de plus pour ton loyer , ta table et le reste du ménage. Il n'y aura que mon entretien et ma coëfure qui te coûteront ; pour cela donne-moi cent francs par mois , et je te tiendrai quitte de tout. Par ce moyen nous vivrons heureux l'un et l'autre et tu ne te plaindras plus de mes refus : si tu m'aimes accepte ce parti , si tu ne m'aimes pas , cherchons fortune ailleurs chacun de notre côté. Bon jour , je t'embrasse de bon cœur.

LANÇON.

Ce 6 Février soir , 1761.

La demande de mademoiselle Lançon ne fut point accordée , sans doute par des raisons puissantes. Un simple commis qui n'a que des appointemens honnêtes ne peut se charger d'une maîtresse. Il n'en a pas trop pour lui seul. Le sieur Duval sentit la nécessité de ne point sacrifier ses intérêts à ses plaisirs. Il écrivit

(28)

en conséquence à mademoiselle Lançon
la lettre suivante.

Le 15 Avril 1761.

Tu as dû , ma petite , être fort surprise de mon déménagement , lorsque tu l'as appris. L'obstination avec laquelle tu as refusé de faire complètement mon bonheur , m'a mis dans le cas de te préférer une femme qu'avec un peu plus de complaisance tu m'aurois engagé à te sacrifier. Tu sauras donc que j'ai fait la conquête d'une personne dont le rang flatte beaucoup ma vanité , et qu'il est entré dans nos arrangemens ; que je prendrois un appartement chez elle. Sois sûre mon petit bijou que si les moments que j'ai passés avec toi n'ont pas été assez séduisants pour te conserver mon amour , ils ont du moins été assez agréables pour que tu puisses compter sur l'amitié que t'a vouée pour la vie.

D U V A L.

Cette lettre piqua la vanité de mademoiselle Lançon. On sait que la meilleure maniere de triompher de toute femme quelconque , c'est de lui donner une rivale. Il n'y a que les jeunes gens sans expérience qui soupirent , qui gémissent quand ils sont rebutés de leurs maîtresses. Les hommes faits ont une méthode plus sûre : loin d'être jaloux , ou du moins de le paroître , ils ont soin d'intéresser les belles à leurs passions , en jettant dans leurs cœurs quelques grains de jalousie. Prenez une femme par l'amour propre , piquez sa vanité , vous la verrez se servir de toutes ses finesse s , de toutes ses astuces pour l'emporter sur sa rivale ; et quand bien même elle ne vous aimeroit pas , elle consentira à vous donner sa fortune et sa main : elle renoncera (ce qui est eucore plus axtravagant) au tendre amour d'un amant plus recommandable par ses qualités personnelles , par son rang et sa richesse , pour avoir la gloire d'être préférée à sa rivale. Le caractere de la femme est inconcevable. Ce sexe aimable et futile est possédé du démon

de la jalouſie. Il ne ſe pique pas de philoſophie, il parle beaucoup et raionne peu. C'eſt ici le cas de démontrer la ſu-périorité de l'homme ſur la femme.

L'homme ne cherche en général que ſon intérêt et ſon plaisir avec les femmes. Ce n'eſt que le plus petit nombre qui ne ſ'occupe que de ſa paſſion. La jalouſie eſt le parti des sots ou des adoleſcens; mais dans la maturité de l'âge, tous les hommes penſent plus ſagement et plus ſolidement. Celui qui eſt fortuné, agit prudemment, en la partageant avec une femme aimable, ſpirituelle, ſensible, jolie et deſhiéritée de la fortune. Il eſt alors dans le cas d'espérer d'être chéri de ſa moitié par les ſentimens de la reconnoiſſance, de l'amour et du devoir. Quand une femme peut faire à ſon mari le même avantage, et qu'elle a le bonheur de rencontrer un homme judicieux et délicat, elle ſe comporte avec prudence, et elle ſe prépare une félicité certaine qu'elle ne pouvoit espérer avec un parti riche. Si quelquefois elle eſt heureufe avec ſon mari, quand la fortune eſt égale reſpec-

tivement , ce n'est que parce que les deux époux sont nés l'un pour l'autre , c'est-à-dire , parce que la sympathie des humeurs , des inclinations et la conformité de l'éducation , cimentent l'attachement mutuel des deux époux. Mais ce n'est point avec une femme galante qu'il est permis d'atteindre à l'apogée du bonheur suprême.

J'ai dit que la lettre du sieur Duval avoit piqué mademoiselle Lançon ; sa réponse sert de preuve à mon assertion.

A Monsieur D u v a l .

16 April 1761.

Tu m'apprends que tu me quittes pour une personne de qualité , pour une grande dame avec qui tu vas vivre. Il me semble que ta vanité se complait à me faire part de cette nouvelle. Je ne sais si ton cœur est d'accord , mais j'en doute. Je sais que l'amour ne connoît pas de pareilles distinctions , qu'il divise toutes les femmes en deux classes , les belles et les

laides. Je sais encore qu'une jeune fille de seize ans a toujours mieux valu , vaut et vaudra toujours mieux qu'une grosse Coche de quarante ans , fut-elle issue du sang des Bourbons. Penses : y-je te laisse vingt quatre-heures pour le tems de la réflexion et compte que tu ne trouveras pas deux fois la même chose. Ne crois pas au moins que je sois embarrassée : j'ai un autre amoureux qui vaut mieux que toi pour la figure ; il est plus jeune ; plus frais ; il est beau comme Adonis , tu vas dire : Fi , quand je t'annoncerai que c'est mon Coëffeur. Mais les grandes Dames qui se piquent de s'y connoître préfèrent souvent leurs laquais à leurs maris. Demande à la tienne : si elle regardoit au rang , serois-tu dans son lit ? celui-ci m'offre la foi du mariage , je n'en veux pas , parce que je serois tentée de le faire cocu le lendemain. Il consent à me mettre dans mes meubles , à manger avec moi tout ce qu'il a amassé et nous verrons de plus loin. Tant que nous nous aimerons , cela ira toujours bien. Adieu , songes-y ; j'ai du foible pour toi dans ce moment , il sera bientôt

bientôt passé , et c'est en vain que tu voudras y revenir , quand tu seras dégoûté de ta femme de qualité ; le Perruquier t'aura supplanté , et tu enrageras , et j'en rirai . Je suis ta servante ,

LANÇON.

Le caractère de la demoiselle Lançon se développe . Son libertinage est décidé . N'ayant point de réponse du sieur Duval , qui étoit captivé par une femme de condition , elle accorda ses faveurs au sieur Lamet , son coëffeur , qui vécut avec elle pendant six mois , et qui , au bout de ce tems , partit pour Londres , où elle écrivit la lettre suivante :

« Nous voilà donc bien loin l'un de l'autre , et tous deux , dans une foutue position . Tu t'est ruiné avec moi , je le sais , et tu sais aussi que , dans notre opulence , j'ai refusé d'être entretenue par M. Monnoye (1) , qui consentoit de quitter

(1) Monnoye , Procureur au Parlement , a entreteu madame Laurens , Marchande Bijoutiere , rue Saint-Honoré , depuis vingt ans . Il en a eu une fille assez jolie ,

la grosse madame Laurens pour moi ; mais quand nous nous désolerions , il n'en sera ni plus ni moins : ainsi prenons courage. Tâche de gagner beaucoup d'argent à Londres : je tâcherai ici de ruiner quelque vieux fou qui voudra m'entretenir , et le premier de nous deux qui s'enrichira , aidera l'autre. Qu'en penses-tu ? Je te dirai pour nouvelle que je suis retournée chez ma mere , qui n'en a pas plus qu'il faut , et pour nous soutenir , nous allons tous les soirs au Palais-Royal et aux Tuilleries. Quelquefois nous y gagnons nos 17 et 18 livres , quelquefois moins ; mais enfin nous vivons. Au reste , j'espere que ce genre de vie ne durera pas toujours , et que nous y ferons quelque bonne connoissance qui nous dédommagera de toutes les peines que nous souffrons. Adieu mon

grande & bien faite , qui est mariée depuis une dixaine d'années. Laurens , homme stupide , n'a jamais , de son aveu , habité avec sa femme , qu'il croit être devenue enceinte par l'opération du Saint-Esprit. La prétendue mademoiselle Laurens , est aujourd'hui une femme , haute & luxurieuse. Elle a l'âme intéressée comme un Procureur , & est libertine comme son impudique mere

cher Lamet , prens patience , aime-moi toujours , et donne-moi de tes nouvelles . Je t'embrasse et suis pour la vie , ta bonne amie .

LANÇON.

On ne peut à présent douter du commerce infâme de la dame du Barry , dont la mere criminelle favorisoit , autorisoit le libertinage . Comment une mere ose-t-elle prostituer sa fille ? n'est-ce pas le comble de l'horreur et de l'infamie ? Mais ce qui couronne l'ignominie de cette femme impudique , c'est que le pere Ange , Picpus , qui passoit pour le beau-frere de la mere de mad^e. du Barry , entra pour beaucoup dans ce négoce infâme , et procura sa prétendue niece . Il disoit , en 1762 , la messe à la cour neuve toutes les fêtes et dimanches chez la vieille madame Lagarde , veuve d'un Fermier général , extrêmement riche . Il se chargea de la présenter à cette dame en qualité de demoiselle de compagnie . Cette veuve avoit deux fils , l'un Maître des Requêtes , l'autre Fermier général . Made-

moiselle Lançon , à qui ils faisoient tous deux la cour , ne rebutoit ni l'un ni l'autre. Elle aimoit le Maître des Requêtes , mais l'autre étoit plus riche : cependant elle n'a jamais pu s'en attacher un sérieusement. Cette petite intrigue , qui fut sue de la mère , la forçâ de renvoyer mademoiselle Lançon. Le Maître des Requêtes , qui a eu le bonheur d'en étre aimé , ne lui a cependant fait aucun bien. Le Fermier général l'a comblée de cadeaux et a eu soin de remplir sa bourse pour prix de ses faveurs , qu'il a généreusement payées. Je pourrois offrir à mes lecteurs les lettres que les deux frères ont écrites tour-à-tour à mademoiselle Lançon , qui habitoit avec tous deux dans le même tems , et qui , plus d'une fois , ont été surpris de s'y rencontrer , si ces lettres m'eussent paru intéressantes. Mademoiselle Lançon jouissoit par amour avec le Maître des Requêtes , et par intérêt avec le Fermier général.

Cette liaison momentanée avec le maître des Requêtes , n'altéroit point le sincère attachement qu'elle avoit pour La-

mét , son coëffeur , qui étoit passé à Londres. En voici une preuve dans la lettre suivante :

« Te voilà donc placé , mon cher Lamet , chez un Lord aux appointemens de cinquante livres sterlings par an ; je t'en félicite : tache de t'y conserver jusqu'à ce que la fortune , plus heureuse , m'ait favorisée. Je suis actuellement chez Madame Lagarde , Fermiere-Générale , pour lni servir de compagnie : je commence à entrer daus le grand monde , comme tu vois ; elle a deux fils ; l'un dans la robe , l'autre dans la finance : tous denx me font la cour ; je ne sais lequel est le plus généreux ; mais je ne rebute ni l'un ni l'autre , et je veux qu'il y en ait un qui m'entrctienn e. Je fais un peu la vertueuse pour leur donner plus de desirs. Adieu , mon cher ami , quand il y aura quelque chose d'intéressant , je t'en ferai part ; donne-moi souvent de tes nouvelles , et crois moi pour la vie , ta meilleure amie ,

LANÇON DE VAUBERNIER.

Cette courtisane devenue célèbre après son mariage avec le Comte du Barry étant sortie de la maison de madame la Garde , alla demeurer chez sa mere alors remariée a un nommé Rançon , à qui madame la Garde avoit procuré une place de commis aux barrières. La demoiselle Lançon vécut assez tranquillement chez sa mere pendant environ onze mois , à l'exception d'une intrigue qu'elle eut avec un perruquier , voisin de sa mere , mais cette intrigue ne fit pas grand bruit.

Il y avoit dans la rue de Bourbon une certaine Marquise du Quesnoy qui donnoit ajouter deux fois la semaine : pour avoir plus d'acteurs elle attira chez elle la jeune Lançon , ce qui rendit la société plus agréable et plus nombreuse. La demoiselle Lançon resta dix-huit mois chez cette Marquise , époque à la quelle elle alla demeurer chez le Comte du Barry.

L E T T R E

Du Comte du Barry, à mademoiselle Lançon de Vaubernier.

Je vous ai déjà parlé plusieurs fois en particulier , ma belle demoiselle , pour vous engager à venir demeurer avec moi. Mais je n'ai pu vous faire sentir toutes les raisons qui doivent vous y déterminer et tous les avantages que vous en pouvez tirer. Je vais donc m'expliquer plus ouvertement. Vous serez d'abord la maîtresse de mon cœur , et en cette qualité , la souveraine de mon hôtel , ou vous commanderez à tous mes gens qui seront désormais les vôtres. Comme je suis répandu dans tout ce qu'il y a de mieux , tant à la Cour qu'à la Ville , vous ne serez pas étonnée de voir chez moi ou plutôt chez vous , des Marquis , des Ducs , des Princes même qui se feront honneur de vous présenter leurs hommages. Vous paroîtrez sur un ton imposant et pour cet effet , vous ne manquerez ni de robes , ni de diamants , ni de tout ce qui pourra vous

(40)

égaler aux femmes du premier rang. Je tiens chez moi , une fois par semaine , une assemblée brillante : vous y regnerez , vous en ferez les honneurs et vous recevrez les vœux et les adorations de tous ceux qui vous approcheront. Une fois avec moi , je vous instruirai de la maniere dont il faudra vous conduire pour bien gouverner votre barque. Mais ce sera pour l'affaire d'un moment. Avec tous les talens et les graces qui vous accompagnent , vous ne pouvez manquer de plaire à tous ceux qui vous verront. Faites vos réflexions , et consentez. J'irai demain chez la marquise pour y recevoir votre réponse.

Je suis en attendant avec le plus inviolable attachement ,

ma belle demoiselle ,

Votre etc. ,

COMTE DU BARRY.

Mademoiselle

Mademoiselle Lançon accepta la proposition du comte du Barry. Elle devint sa maîtresse titrée. Ce fut alors qu'elle changea encore de nom , et qu'elle se fit appeler mademoiselle Lange. Le comte avoit pour elle toutes les complaisances , il l'aimoit passionnément , elle recevoit tous les honneurs , rien ne se faisoit que par son ordre ; elle étoit dame et maîtresse souveraine. Elle faisoit les délices de tous ceux qui étoient reçus chez le comte du Barry.

On a dit , on a publié , on a écrit que la comtesse du Barry étoit une femme grossière ; c'est une calomnie. La comtesse du Barry n'avoit pas reçu (il est vrai) une fine éducation ; mais elle pouvoit figurer dans la classe bourgeoise des femmes ordinaires. Elle ne brilloit pas par les agréments de son esprit , mais elle étoit honnête et très-réservee avec les personnes avec qui elle ne traitoit que la société. Elle avoit le propos très - obscène avec ses amans , et même avec Louis XV , qui riait de ses expressions sales.

Le comte du Barry étoit un fin courti-

san. Répandu dans les cercles les plus brillans , il attiroit chez lui les plus grands Seigneurs et les femmes les plus qualifiées ; quand il fut las de sa maîtresse , il intrigua si adroitemment , qu'il la fit connoître au Roi. Louis XV fut frappé de la beauté éblouissante de mademoiselle Lange , il lui fit des propositions qui furent favorablement acceptées. Mais comme cette courtisane avoit toujours mené une vie dissolue avec des libertins de tout rang , qu'elle étoit d'une basse extraction , qu'elle n'avoit aucun nom , il fut question de lui en donner un à la faveur duquel le Monarque n'eût pas à rougir de son amour pour elle. Le comte du Barry , homme peu délicat , peu scrupuleux , et qui ne consultoit que son ambition , leva la difficulté ; il proposa , du consentement de Louis XV , à mademoiselle Lange , sa maîtresse , d'épouser son frere Guillaume , comte du Barry. Il lui fit entrevoir l'illustration que cette alliance alloit répandre sur elle et sur toute sa famille. Mademoiselle Lange connoissoit bien ce comte Guillaume du Barry , qui passoit pour un

homme sans mœurs , sans génie , pour un libertin perdu de dettes , elle ne le voyoit que politiquement , mais elle ne le pouvoit souffrir ; le comte lui fit entendre qu'elle ne lui donneroit la main que pour avoir un rang qui lui permettroit d'aller à la Cour , et d'être la maîtresse titrée du Roi , qui la débarrassoit de son mari.

Mademoiselle Lange comprit parfaitement la chose et consentit à tout. C'étoit déjà le plus difficile de fait. Le comte du Barry se chargea de parler à son frere , et de le déterminer sur le champ , en lui faisant payer ses dettes de jeu , et lui assurant une pension honorable. Le comte Guillaume fit tout ce qu'on voulut , dans l'espérance de s'arracher à la détresse dans laquelle il vivoit , et de figurer , par son opulence , dans le grand monde , où il se livreroit à ses orgies , à ses passions. Ce Seigneur ruiné , abruti , s'embarrassoit peu d'une femme , eût-elle été une Vénus , une Psyché , une Cléopatre. Un jeu de carte , un poulet et des brocs de vin l'intéresssoient bien davantage. Pour se procurer ces plaisirs , ces jouissances ana-

logues à son goût , il ne lui falloit que de l'argent ; on lui en promettoit ; il étoit certain qu'on lui tiendroit parole ; il n'hésita pas à donner sa main et son nom à la maîtresse de son frère , qui se trouvoit débarrassé d'abord , et qui , en parvenant à la rendre Sultane favorite , se ménagoit une protection toute-puissante . Tout cela étoit assez bien vu ; il n'étoit plus question que de réaliser le projet . C'est ce qui a réussi au-delà de toute espérance .

Guillaume , Comte du Barry , épousa mademoiselle Lange , qui ne fut pas plutôt madame la Comtesse du Barry , qu'elle vola dans les bras du monarque . C'est dans ce temps , que toujours attachée à Lamet , son coëffeur , résident à Londres , elle lui écrivit de Compiègne .

L E T T R E

A L A M E T , à Londres.

Je viens , mon cher Lamet , de recevoir ta lettre. C'est un miracle qu'elle me soit parvenue d'après les divers changements arrivés dans ma position. Heureusement que de chez Madame Lagarde on l'a envoyée à ma mere , qui me l'a fait passer sûrement. Tu me proposes de t'aller joindre à Londres , où tu me fais espérer un sort brillant ; mais celui que je pouvois attendre des Lords ne vaudroit assûrément point celui dont je jouis à présent , et que jamais je n'avois osé espérer. Tu ne te doutois gueres , lorsque nous vivions ensemble , que tu avois en ta possession une femme sur le point d'être de qualité et maîtresse de Sa Majesté très-chrétienne. Il me semble te voir ouvrir de grands yeux et te les frotter pour t'assurer que tu es bien éveillé en lisant ceci. Cependant , mon pauvre ami , rien n'est plus vrai ; j'ai épousé pour la forme , un gros

Comte du Barry , et je suis actuellement à Compiegne , où j'exerce , dans toute leur étendue , les fonctions de Sultane favorite. Je n'ai pas besoin de t'engager au secret. Tu dois sentir de quelle importance il est pour toi et pour moi de ne pas jaser. Pour t'y engager et te dédommager un peu des mille écus que je t'ai coutés , tu trouveras ci-joint un effet de mille livres sterlings : il est au porteur et tu ne seras pas obligé de te nommer pour en toucher le montant. Tu vois que malgré ma grandeur je suis toujours bonne femme. Ne m'écris plus que je ne t'en aye donné le moyen. Je compte autant sur ta discréption , que tu dois compter sur mon amitié et sur l'envie que j'ai de t'en donner des preuves.

Comtesse du Barry (1).

(1) Madame du Barry a été mariée le premier septembre 1768 , sur la paroisse S. Laurent , à Guillaume comte du Barry , frere de celui qui l'entretenoit.

L E T T R E

Du Comte du Barry, à la Comtesse du Barry, sa belle sœur.

Paris 9 Septembre 1763.

Vous voilà, ma chère sœur, au plus haut point d'élévation où vous pouviez aspirer ; mais pour vous y maintenir , il faut user de la plus grande circonspection avec le Roi en particulier , soyez toujours gaie , folle , enjouée ; mais en public , prenez le ton le plus honnête , le plus réservé , enfin le ton de la Cour. Il ne faut point pour cela avoir de la hauteur ; au contraire , vous devez avoir la plus grande politesse et la plus grande affabilité envers tout le monde , sur-tout envers les femmes. Songez qu'elles sont toutes envieuses de votre sort et qu'il n'y en a aucune qui , en vous témoignant cependant beaucoup d'amitié , ne desire votre chute , tachez par tous les moyens possibles d'amener dans votre parti le Duc de Choiseul : c'est un Ministre tout puissant qui

fait de son maître tout ce qu'il veut; écrivez-moi tous les jours, pour ne point offusquer les personnes en place, je resterai à Paris et j'irai rarement à la Cour. Vous savez que vous n'avez point d'autre ami que moi; ainsi faites moi part des moindres détails sur tout ce qui vous regarde.

Je suis votre frère et ami.

Comte du BARRY.

Paris 9 Septembre 1768.

R E P O N S E.

Au Comte du Barry le 15 Octobre.

Sa Majesté a toujours pour moi, mon cher frere, le même attachement. Elle est charmée qu'on me fasse la Cour. Mais je suis bien mécontente du Duc de Choiseul; il paroît avoir pour moi un mépris marqué. La Duchesse (1), sa sœur, est fu-

(1) Madame la duchesse de Grammont étoit une véritable femme de Cour, c'est-à-dire une femme décidée, impudente, dévergondée, et ne regardant les rieuse

rieuse de me voir ; quand elle me regarde, c'est avec des yeux pleins de vengeance et de haine. Oh ! je ne crois pas que je puisse jamais aimer cette femme-là. On dit que le frere et la sœur me font chan- sonner ; faut - il m'en plaindre au Roi ? vous êtes à même de savoir ce qui se pas- se , mieux que moi : que dois-je faire ? j'attends votre réponse , pour ne rien ha- sarder sans vos conseils. Je suis avec re- connaissance , mon cher frere , votre sœur et amie.

Comtesse du BARRY.

mœurs que comme faites pour le peuple. Quoiqu'âgée de 40 ans , elle s'étoit imaginée pouvoir plaire au Roi. Profitant de son rang et de la faveur de son frere , elle s'étoit initiée aux petits appartemens , et aux plaisirs secrets du Monarque! Abusant de son ca- ractere bon et facile , de sa foiblesse pour le sexe , et de sa pente aux plaisirs du moment , elle avoit trouvé à se mettre plusieurs fois dans le lit de sa majesté presque malgré elle. Mais ce commerce n'étoit que l'effet de l'obsession ; car chaque fois , pour ainsi dire , elle violoit le monarque. Elle a été tout- à-fait rejettée dès que madame du Barry a paru.
Inde ira , &c.

Le Roi (1) en effet aimoit beaucoup madame du Barry ; avant d'en faire sa maîtresse on a joué tous les ressorts pour l'en dégouter. On n'en put venir à bout.

Louis XV , plus foible et plus injuste que tous les Rois ses prédécesseurs , a eu la cruauté de sacrifier ses amis les plus intimes ses favoris de préférence à ses maîtresses. Une petite grisette au nez retroussé lui auroit fait compromettre son honneur , sa parole et sacrifier jusqu'à son peuple , ses états , sa gloire et lui-même.

(1) Le Bel , valet-de-chambre de Louis XV , qui avoit présenté la du Barry à son maître , dit qu'elle étoit mariée à un homme de basse extraction , croyant qu'il ne s'y attacheroit pas sérieusement ; mais craignant que le Roi ne fut instruit par d'autres de l'exacte vérité , il alla se jeter à ses pieds , en lui disant qu'il avoit été le premier trompé , et que madame du Barry n'étoit ni mariée , ni de condition .

Tant pis , s'écria le Roi , qu'on la marie donc promptement , afin que je sois dans l'impossibilité de faire quelque sottise : en huit jours de tems le mariage fut fait .

Amant à la fois des trois sœurs, mesdames de Châteauroux, de Mailly et de Lauragais, il n'est point de sottises qu'il n'ait faites pour la première. Ce ne fut qu'avec la plus grande douleur et aux vives sollicitations de M. de Fitz-James, Evêque de Soissons, homme d'une piété exemplaire, et rigide, quoique sectateur des opinions de Jansénius, que Louis XV, malade à Metz, et dans un état désespéré, consentit à renvoyer madame de Châteauroux. Ce Monarque ne se seroit jamais déterminé à ce parti, si le Saint Prélat ne lui eût refusé nettement l'absolution et le pain eucharistique. Le Roi, dont la conscience étoit timorée, et qui craignoit de mourir, ordonna au sieur Maurepas de porter à madame de Châteauroux l'ordre de se retirer de la Cour.

Cette concubine fut si étonnée et si enragée de cet exil, qu'elle jura contre Maurepas, et le menaça de se venger un jour, si la santé du Roi revenoit. Maurepas avoit été bien satisfait d'avoir été chargé d'une commission si agréable pour lui,

car il détestoit sincérement madame de Châteauroux.

Louis XV se tira de cette maladie , et une fois bien rétabli , son premier desir fut de recevoir madame de Châteauroux , qui commença par se venger de l'Evêque de Soissons , qu'elle fit exiler. Maurepas ne tarda pas à partager le sort du Prélat , qui , selon les principes de la religion , n'avoit que rempli son devoir. Mais la dame de Châteauroux , ne vécut pas long-tems. Maurepas , en lui portant la lettre-de-cachet , lui avoit donné le coup de la mort. Cette femme , qui connoissoit le foible du Roi pour elle , ne pouvoit pas s'imaginer que ce Prince auroit osé l'exiler. Cette idée avoit tellement altéré sa santé , qu'elle en mourut.

Madame de Mailly , sa sœur et maîtresse de Louis XV , qu'elle aimoit véritablement , tomba dans la plus grande dévotion , quand elle fut disgraciée. Avec plus de délicatesse et de discernement que sa sœur , elle se comporta bien différemment.

Un jour qu'elle alloit à Saint-Sulpice

entendre le sermon, elle donna des preuves de son humilité chrétienne et de son repentir. Ses valets, précédés par les valets d'église les Suisses, les bedeaux, faisoient grand bruit, grand étalage pour faire passer madame de Mailly. Le public se dérangeoit pour se garantir des brutalités de ces grossiers et intéressés gagistes : un simple particulier plus hardi, plus obstiné que ceux qui l'environnoient, crioit tout haut : FAUT-IL TANT DE PLACE POUR UNE putain ? Madame de Mailly entendit ce propos outrageant et remarquant l'insolent personnage, elle lui fit une très-profonde révérence, et lui articula distinctement ces paroles admirables : « vous » avez raison, Monsieur, priez Dieu pour « ma conversion. »

Quelle leçon ! quelle résignation ! Sans doute madame de Mailly étoit bien la maîtresse de faire punir cet impudent, elle n'en fit rien, elle sentit qu'il lui étoit plus glorieux et plus méritoire d'avouer sa faute, de témoigner son repentir et de pardonner un outrage, quoique public.

Je dis que cet insolent personnage eût

été sévèrement puni , parce qu'un Roi en disgraciant sa maîtresse , n'entend pas qu'on lui manque , qu'on l'outrage , et qu'il prétend au contraire qu'on la respecte , et qu'on honore en sa personne l'objet de sa faiblesse passée.

Pour preuve de cette vérité , mademoiselle Romance , encore une des maîtresses de Louis XV , ayant reçu l'ordre de ce Monarque de se rendre à Joigny , petite ville dans le Sénonois , parce qu'après la naissance de son fils , ce Prince avoit refusé de le reconnoître , et qu'en conséquence elle refusa ses faveurs à son auguste amant ; cette Sultane disgraciée fut insultée grièvement lors de son arrivée au lieu de son exil. Voici le fait :

Mademoiselle Romance , avant de prendre des appartemens , descendit dans la première hôtellerie de cette ville. Elle y occupa les plus belles chambres , et y déposa ses nombreuses valises. Cette demoiselle ne s'attendoit point à un désagrément signalé , dont elle fut piquée au point qu'elle en instruisit Louis XV. Le régiment de Mestre-Camp , cavalerie ,

dont le sieur de Castries , ex-ministre , étoit alors colonel , arriva pour prendre son quartier à Joigny. Les officiers , hommes de la plus grande qualité , s'emparent audacieusement des appartemens de l'hôtellerie où logeoit mademoiselle Romance. Vainement le chef de l'hôtellerie leur représenta que ces appartemens étoient occupés par une demoiselle de condition ; que ses effets y étoient déposés , et qu'il ne pouvoit , sans manquer à l'honnêteté , renvoyer cette demoiselle , ni déranger ses valises. Les officiers insisterent brusquement et firent enfoncer les portes de la demoiselle Romance par leurs domestiques , ils en firent retirer les coffres et les placèrent dans la cour.

Mademoiselle Romance , revenue de la promenade , fut étonnée de cette insulte téméraire. Elle fit honnêtement ses représentations , et ne fut point écoutée. Elle se tut , et prit le parti d'écrire au Roi la conduite indécente des officiers du régiment de Mestre-de-Camp , cavalerie. Elle exposa simplement de quelle manière ils l'avoient traitée ; elle annonça

qu'ils l'avoient jettée dans la rue avec ses effets , et qu'elle étoit réduite à loger dans une mesure ouverte aux aquilons fougueux , aux frimats et aux intempéries des saisons. Elle repréSENTA qu'elle étoit baf-fouée et montrée au doigt.

Louis XV , après la lecture de cette lettre plaintive , entra dans une juste fureur , fit séverement châtier les officiers , se fit rendre un compte exact de cette affaire ; et ordonna qu'on lui dénommât les officiers coupables. Il envoya un officier général , chargé des ordres rigoureux. Plus de trente officiers furent cassés , chassés , déclarés incapables de servir , et exilés. Il fut prescrit impérieusement aux autres d'aller demander pardon à Mademoiselle Romance ; il leur fut enjoint de lui porter le plus grand respect , et il leur fut défendu de jamais à l'avenir se présenter chez elle et de jamais l'approcher. Il leur fut ordonné en outre , quand elle passeroit dans les rues , sur les promenades , de lui rendre de loin tous les hommages les plus marqués.

On pressent bien que les ordres du Monarque

Monarque furent ponctuellement exécutés , et que les Officiers ne manquerent pas d'obéir à tous les articles , que mademoiselle Romance fut honorée , respectée et révérée par ces militaires impérieux , qui regrettoient de n'avoir pas connu la favorite de leur maître.

Cette audace inconsidérée démontre évidemment que de quelque rang que l'on soit , il ne faut jamais se permettre de manquer à personne. La colere du Roi étoit naturelle et la vengeance étoit juste. Quand on aime une femme on ne l'oublie pas au point de souffrir qu'un autre l'outrage , sur-tout quand on peut l'empêcher.

Louis XV aimoit et estimoit mademoiselle Romance , sa maîtresse , qu'il n'avoit éloignée de sa personne que parce qu'il n'avoit pas voulu légitimer son fils , comme il le lui avoit promis. La demoiselle Romance , qui n'avoit cédé aux ardeurs du Roi qu'en conséquence de sa promesse , voyant son espérance trompée , ne voulut plus être la concubine royale. Louis XV connoissoit son tort et l'a réparé à sa

mort en recommandant à son petit fils Louis VXI , de reconnoître pour son oncle naturel l'enfant qu'il avoit eu de sa maîtresse mademoiselle Romance.

On sait que Louis XVI le promit à son grand pere , et qu'il exécuta scrupuleusement sa promesse. L'enfant de mademoiselle Romance fut reconnu pour un Bourbon , ce fut le seul des enfans naturels de Louis XV , qui fut reconnu pour être du sang des Bourbons. Le Roi avoit pour règle de ne point donner de nom à ses bâtards. Il trouvoit sa famille assez nombreuse , et craignoit de trop surcharger l'état en multipliant les Princes et les Princesses qui ne devoient le jour qu'à ses plaisirs illégitimes. En ce point Louis XIV pensoit bien différemment que Louis XV , qui a reconnu tous ses enfants naturels , dont le dernier rejetton est en ce jour le Duc de Penthièvre.

Louis XIV faisoit taire les considérations politiques pour n'écouter que sa tendresse paternelle et sans doute ce grand Monarque ne peut être blâmé. Car si Louis XV eut été un Prince plus lumineux , plus

clair-voyant , il eut bien trouvé des appanages pour ses enfants naturels , en arrêtant les déprédations de ses Ministres et de ses financiers . Louis XV a donc manqué aux sentimens de la nature , et la postérité ne peut l'excuser , et comme a si bien dit notre admirable Racine :

Un pere est toujours pere ,
Rien n'en peut arrêter le sacré caractere.

Il faut avoir renoncé aux douceurs de la tendresse paternelle , pour abandonner les petits êtres qui n'existent que parce que le plus pur de notre sang coule en leurs veines . N'y a-t-il pas de la cruauté à ne point assurer le sort de jeunes pupilles , dont les premiers cris demandent une seconde vie aux auteurs de leurs jours ?

Cette seconde vie est la subsistance naturelle , que tout pere doit à ses enfans qui n'ont pas demandé l'existence , et qui , par cette raison sacrée , ne doivent point être livrés aux besoins les plus urgents en sortant du sein de leur mère : et d'ailleurs est-ce reconnoître les tendres prédilec-

tions , les douces faveurs d'une femme qui sacrifie son honneur pour satisfaire à nos cupidités , que de trahir ses promesses , ses sermens en renonçant son sang , en l'abandonnant , en le confondant dans la foule des êtres infortunés dont le sort nous est indifférent , sur-tout quand on jouit des caresses de la fortune , et qu'il suffit de vouloir et de commander pour rendre heureux et sa maîtresse et ses enfants .

Madame de Pompadour , la plus aimable , la plus spirituelle des Sultanes de Louis XV , étoit digne de toute sa fortune . Cette femme , vraiment intéressante , qui chérissait les arts , qui honoroit les savans , qui les accueilloit , les protégeoit et les recommandoit à la bienfaisance du Monarque , faisoit le plus honneur à son amant auguste et les délices de la Cour . Polie , honnête avec tout le monde , elle n'oublioit pas qu'elle n'étoit que la première concubine du Roi , et rendoit aux princesses , et à toutes les femmes vertueuses , l'hommage que le crime rend à la vertu . Heureuse de n'ayoir point eu des fruits de son amour impudique , et d'avoir eu le ta

lent de se conserver le cœur du Roi , elle n'auroit point joui si longtems de sa propriété, si , devenue mere par les galanteries de son amant , elle eût vu ses enfans privés du nom de leur pere. C'est ce qu'elle disoit ingénieusement à Louis XV, qu'elle amusoit par son esprit, par ses propos délicats et ses fines réparties.

Le Monarque sourioit à ses bons mots et convenoit de bonne-foi , qu'il répugnoit à multiplier sa postérité. Peut-être ce rois n'avoit-il si longtems aimé madame de Pompadour, que parce que sa stérilité lui plaisoit? Bien des Rois auroient pensé et agi différemment. Ils n'auroient pas cru , que pour vivre à l'ombre d'un diadème , ils dussent être cruels et dénaturés.

Madame du Barry , dernière favorite du même Monarque , dans sa veillesse , n'auroit pas été mieux traitée que les précédentes , si elle fût devenue féconde ; ce qui prouve que ce Prince ne cherchoit que son plaisir, qu'il payoit à la vérité trop cher pour le malheur de son peuple.

Madame de Pompadour étoit une courtisane , mais elle avoit de l'ame et respec-

toit ses devoirs , même en y manquant essentiellement. Jamais elle ne maltraita son mari qu'elle aimoit , elle ne souffrit point qu'on l'exilât , elle voulut qu'il fût libre et heureux. Elle sentoit qu'elle étoit déjà trop coupable en le trahissant , et qu'il étoit assez à plaindre de ne pouvoir approcher des palais dans lesquels le Monarque se déshonoroit en la déshonorant elle-même et son mari (1) , en affichant le titre de Messaline Royale.

La comtesse du Barry , femme qui avoit foulé à ses pieds tous les principes de la vertu , tous les devoirs les plus sacrés de l'honneur , qu'elle regardoit comme des chimères , et dont elle riait avec le Monarque , qui l'auroit méprisée , s'il eût moins consulté ses vils attraits et sa honteuse passion , que la voix de la raison et les conseils d'un sentiment généreux et délicat , la comtesse du Barry qui , sans doute , auroit pu retirer de peine l'homme dont

(1) L'honneur des maris ne dépend point des femmes libertines. Mais tous les hommes ont-ils assez de philosophie pour se mettre au-dessus des sots préjugés ?

elle portoit le nom , eut l'indignité de l'humilier et de le menacer de la plus grande , de la plus douloureuse disgrâce , de la perte de sa liberté , quand il lui écrivit comme un mari confiant , qui supposoit qu'il restoit à sa femme assez de pudeur et de raisonnement pour sentir que si elle étoit une P.... affichée , il ne lui étoit pas permis de refuser à son légitime époux les bienfaits qu'il réclamoit. Guillaume , comte du Barry , pensoit juste , mais il présumoit trop avantageusement du cœur et de l'esprit de sa femme. Je crois faire plaisir à mes lecteurs de placer ici la lettre honnête et respectueuse qu'il fit porter à sa moitié.

Madame & très-respectueuse épouse ,

“ J'ai eu la bêtise de perdre , avant-hier , mille louis contre M. le marquis de Chabrillant. J'ai été trouver mon frere pour lui demander de l'argent ; mais il a eu l'impertinence de m'envoyer faire f... et m'a dit que je devois me contenter de ma pension , ajoutant qu'il avoit assez de

dettes d'honneur. Ainsi , je vous prie de me faire avoir cette somme , ou bien je n'oserais plus reparoître. Je ne veux plus m'adresser à mon frere dans mes besoins , il n'a point d'amitié pour moi , et il jette tout l'argent qu'il veut par les fenêtres. La preuve , c'est qu'il vient de tenir avec sa madame de Murat , un enfant de mademoiselle Beauvoisin. Cette seule misere , qui ne m'auroit pas coûté dix louis , lui en coûte plus de mille , qu'il auroit bien mieux fait de me donner. Je vous promets que je ne jouerai plus si gros jeu , et je tâcherai au contraire de gagner pour ne vous plus importuner.

J'ai l'honneur d'être bien parfaitement ,
Madame et respectable épouse ,

Votre ect.
Comte G. DU BARRY.

RÉPONSE

RÉPONSE

De madame la Comtesse du BARRY, à son mari.

Je vous envoie les mille louis pour votre dette du jeu , et autant pour vous en retourner , afin que vous ne me deshonoriez pas. Je sais que votre conduite à Paris est des plus méprisables , et que tout le monde se f... de vous hautement. Si vous y restez plus de huit jours , prenez garde à vous.

Comtesse du BARRY.

On voit évidemment le ton impérieux que madame la Comtesse du Barry prenoit sur son mari , elle oublioit qu'elle portoit son nom , qu'elle n'étoit que par lui , et en se qualifiant de Comtesse , elle qui sortoit de la plus infime condition , elle avoit la stupidité de ne pas sentir la différence de son nom de femme à ceux de Vaubernier , Lançon , Lange , ect. ect. Elle osoit prendre un empire souverain sur son mari , sur le suprême modérateur de sa

conduite , sur l'arbitre souverain de ses goûts , de ses volontés et contre les décrets éternels , contre les loix divines et humaines ; elle s'approprioit un titre démenti par la nature et par la raison , et pourquoi ? parce qu'elle étoit une vile P.... une adultere infâme livrée à la lubricité d'un grand Monarque , dont elle faisoit agir à son gré l'autorité suprême.

Voilà les femmes , ou du moins voilà les Messalines , qui presque toutes se ressemblent. Il n'y a que l'éducation , que le sentiment naturel qui admettent quelque différence dans ces créatures , abandonnées toutes au mépris de tous les êtres qui respectent la raison , la morale et la vertu.

On croiroit , après la réponse de madame du Barry à son mari , réponse outrageante , qu'elle s'en seroit tenue à des menaces. Eh bien ! on se tromperoit. Elle alla plus loin : la coupable , la criminelle épouse qu'elle étoit , eut l'audace d'écrire en ce moment la missive suivante au Duc D'agüillon.

8 Janvier 1772.

Voyez mon mari , mon cher Duc , il est actuellement à Paris pour faire cesser le bruit que l'on avoit malicieusement fait courir de sa mort. Conseillez-lui , je vous prie , d'être très-décent et très-réservé pendant le peu de tems qu'il restera dans la Capitale , ajoutez-lui que , pour peu qu'il y ait des reproches à lui faire , on l'exilera sur le champ pour le reste de ses jours. Je vous embrasse de tout mon cœur , mon cher Duc , et suis votre amie.

Comtesse DU BARRY.

Quelle perfidie ! quelle audace ! quelle cruauté ! De quoi n'est pas capable une infâme adultere ? Maris ! réfléchissez sur vos femmes , et croyez que plus vous les aimez , plus elles abusent de votre amour pour secouer votre joug et vous trahir.

J'ai moi-même fait les plus douloureuses épreuves de cette désolante vérité.

Hélas ! qui plus que moi a chéri l'aimable , l'intéressante moitié à qui mon sort est enchaîné ? Graces , amabilité , figure , modestie , vertu même , le ciel lui

a tout donné , excepté la fortune. Ma femme me fait bénir le jour que je lui ai prononcé , aux pieds des autels , les serments sacrés d'un amour éternel. L'Etre suprême , qui m'entend , qui conduit ma plume , est témoin que jamais je n'ai manqué à mes protestations publiques et solennelles ; que l'hymenée , qui est , pour les époux sans ame , le tombeau de l'amour , loin de réfroidir ma tendresse et mon estime , m'a appris au contraire combien je devois chérir celle que j'avois choisie entre mille pour être ma moitié et la mère de mes enfans. Avec un amour aussi constant , devois-je m'attendre à la plus cruelle perfidie , à la dissimulation la plus fausse de mon épouse , que j'ai la foiblesse d'adorer encore , en dépit de tous les conseils philosophiques de mes amis , de toutes les remontrances continues , des têtes les plus prudentes ?

Vous vous plaignez , me dira-t-on , vous gémissiez ! Oui , cher lecteur , je languis , et j'en existe que précairement entre quelques lauriers littéraires , et une fortune suffisante , grâces à mes foibles talens. Votre

femme est-elle une Messaline ? Non , elle est sage , elle est pudique ; et je me plais à le croire , pour ne point me livrer aux convulsions du désespoir. D'ailleurs , je dois à la vérité rendre hommage , et avouer qu'il n'est pas peut-être une femme plus décente et peut-être aussi coupable. O triste aveu ! que tu coûtes à mon ame !

Dois-je donc avouer sa honte , sa turpitude , dois-je montrer mes cicatrices ? n'ai-je déjà pas trop dit , et est - ce à moi d'être l'accusateur de mon épouse ?

Pourquoi donc en parles-tu ? O ami ? pourquoi me fais tu cette question? ignores-tu que c'est encore un plaisir à un mari toujours amant de sa femme , que d'en parler ? connois - tu le cœur humain , où pour mieux dire existes-tu , as-tu une ame ?

Mais je veux bien te répondre. Vas ma femme n'est point criminelle , je me plais à me le persuader et j'en suis certain ; ma femme n'est vraiment répréhensible aux yeux de la raison , que pour avoir prêté l'oreille aux conseils pernicieux de sa famille stupide et de mes parents dénaturés.

Sans doute je pourrois celer cette déclaration pieuse que j'arrache de mon cœur ; mais dois-je être plus généreux que les cruels , que les barbares qui ont perdu mon épouse et me persécutent encore ? j'avoue que je n'ai pas la vertu de souffrir sans me plaindre , c'est une bien foible consolation qu'il seroit bien injuste de me refuser ; car c'est la seule qui me reste , et j'userai , tant que je verrai la lumiere , jusqu'au dernier tronçon de ma plume pour exprimer ma douleur et demander vengeance.

La Comtesse du Barry n'a point débuté dans le crime par les basses séductions des libertins , elle les a au contraire prévenus , et sa pente naturellement vicieuse est une preuve malheureuse de son précoce libertinage.

Il n'est point de lecteur qui puisse articuler que la Comtesse du Barry ait succombé aux piege des séducteurs. On l'a vu prévenir les hommes dans un âge où les filles ne connoissent pas la différence de leur sexe d'avec le nôtre.

Il est encore une vérité , c'est que les

jeunesgens au sortir du collège, encore vierges , ne deviennent impurs que par la séduction des filles toujours malheureusement prématurées dans la carrière du vice.

Avec une mine pâle , innocente , avec des oreilles sourdes , une langue muette , les filles , des l'âge de douze ans , et encore avant , sont plus instruites dans le libertinage que les hommes de quarante ans , qui ont vécu dans le monde.

Cette science fatale est innée à ce sexe prématué, qui , dans les écoles de la vertu , puise encore les maximes du vice et des dissolutions les plus infâmes.

Je ne vous excepte pas , vous directeurs sacrés , qui , dans vos confessionnaux , asyles prétendus de l'innocence et de la sanctification , apprenez à une jeune pupille , à peine élancée des ailes de sa mère , tout ce qu'elle ne sait pas et qu'elle est fâchée de savoir quand elle est femme , épouse et mère , parce que la connaissance de sa frêle constitution , de sa sâle organisation , de ses infirmités toujours et sans cesse

renouvellées, lui apprend la fragilité de son existence.

Voilà pourtant, religieux, cénobites, vicaires fougueux, vieux caffards, affreux libertins, revêtus du titre sacré de prêtres, des pouvoirs de lier ou de délier, d'absoudre ou de condamner, voilà les crimes dont vous êtes les auteurs punissables. Au lieu de prêcher la vertu, vous enseignez le crime; au lieu de semer dans des terres neuves d'heureuses semences, et de bon grain, vous répandez l'ivraie, et faites éclore le germe de l'impureté dans le sein même de l'innocence. Tels sont MM. les cardinaux, évêques, grands-pénitenciers, curés, pasteurs évangéliques; tels sont vos crimes. Vous n'avez donc point à vous plaindre du mépris éternel que vous a voué la Nation, et du sort qu'elle vous prépare.

Richement dotés, payés pour sanctifier les fidèles, vous avez osé empoisonner les plus tendres brebis dans le berçail par vos scandales, par votre opulence fastueuse, incompatible avec la pureté des prélates et des pontifes de la primitive Eglise.

Je ne prétends pas dire que la comtesse du Barry ait été pervertie par les prêtres. Elle a , pour son malheur , peut-être été trop éloignée du sein de l'Eglise , où elle eût pu rencontrer de vertueux ministres , qui l'eussent ramenée au sentier de l'honneur et de la religion.

Si madame la comtesse du Barry a conservé la piété filiale pour sa mere , elle s'est écartée dans tous les tems des devoirs religieux d'une épouse. Elle aimoit sa mere , sans doute , par sympathie d'inclination libidineuse ; et comme ses goûts n'étoient point contrariés , elle voyoit avec plaisir une mere qui applaudissoit à son commerce adultérin. Aussi lui écrivit-elle un jour en ces termes :

L E T T R E

A Madame RANÇON (1).

« Mon Suisse , ma chere maman , vous a dit hier que je n'y étois pas. Cela ne se-

(1) On sait que madame Vaubernier , veuve , s'étoit remariée à un commis de barrières , nommé Rançon.

roit pas arrivé , si j'eusse été prévenue que vous dussiez venir ; mais l'assemblée d'avant-hier a été prolongée si avant dans la nuit , que je me suis levée hier beaucoup plus tard qu'à mon ordinaire. Je n'ai jusqu'à présent qu'à me louer de mon nouvel établissement. Nos assemblées sont très-brillantes. L'accueil que j'y reçois , le nombre et la qualité des personnes que j'y vois , tout me donne lieu de croire que s'il prenoit fantaisie au comte(1) de se raccorder avec celle que j'ai remplacée , ou que si quelqu'autre événement venoit à rompre notre union , je pourrois facilement , et sans perdre au change , trouver un autre établissement. Au reste , je ne veux point m'occuper de l'avenir ; les réflexions m'ennuent , et je ne sais que jouir du présent. Adieu , ma chère maman , le porteur de cette lettre vous remettra six

(1) La dame du Barry étoit alors la maîtresse du comte du Barry , frere de Guillaume du Barry , qu'elle a épousée. Cette basse et vile P appelloit *nouvel établissement* , le changement d'amans. Quel langage ! Quel principe de conduite !

(75 .)

lonis. Venez me voir demain à onze heures , ne dites pas que vous êtes ma mere , et demandez-moi sous le nom de made-moiselle Lange , que je porte à présent».

V AUBERNIER-LANGE.

Il est clair que cette concubine publique traitoit mieux sa mere qu'elle n'a traité son mari. Je ne prétends pas excuser Guillaume du Barry de tous ses vices , de toutes ses passions ; sans doute , il avoit des torts et de très-grands torts. Mais une femme sensible , une épouse doit-elle , peut-elle s'oublier au point de manquer à son mari dans un degré si répréhensible ? On m'objectera que la comtesse du Barry n'étoit point susceptible de délicatesse ; que , femme sans principe et sans éducation , elle étoit rayée du nombre des épouses , qui se respectent encore assez pour ne point afficher l'oubli de ses devoirs les plus sacrés ; que la dame du Barry enfin étoit une sordide Messaline , de qui on ne devoit rien espérer , parce qu'elle étoit absolument sans ressource et sans ame.

A cette représentation , je n'ai rien à répondre , et j'y souscris ; je me contenterai d'observer qu'un mari , assez malheureux d'avoir une telle femme , est bien dupe d'en espérer quelque chose , et qu'il dégrade la dignité virile , en s'humiliant devant son épouse. Il est donc vrai que le besoin , que l'intérêt font commettre aux hommes bien des bassesses.

Madame la comtesse du Barry ne cessa ses dissipations que quand elle appartint au Monarque , ou du moins ses écarts furent bien cachés ; elle affectoit même une sévérité capable d'en imposer à ceux qui ne l'auroient pas connue.

Le duc de Coigny avoit eu des liaisons suivies avec elle quand elle étoit madlle Lange , et qu'elle vivoit avec le comte du Barry. Le duc de Coigny , qui revenoit de Corse , ignoroit la bonne fortune de madame du Barry. Il s'informe de sa demeure ; il apprend qu'elle réside rue des Petits-Champs. Il y vole. Elle y étoit en ce moment. Il la tutoie , veut l'embrasser et en agir avec elle comme ci-devant. La dame du Barry , pour se défendre de ses

importunités , prit un air sérieux , et lui dit enfin qu'elle étoit mariée. Tant mieux , lui répartit le Comte , c'est un plaisir de plus que nous aurons en faisant un cocu. Madame du Barry fut obligée de sonner , d'appeler ses gens. Le Duc , surpris d'une pareille réception , raconta son aventure au comte du Barry , qui lui apprit que mademoiselle Lange avoit épousé son frere Guillaume du Barry , et qu'elle étoit la maîtresse du Roi.

Cette nouvelle étonna le duc de Coigny et le força d'écrire à madame du Barry , pour lui faire ses excuses. Nous n'avons pu trouver cette lettre ; elle n'étoit pas dans les papiers dont on s'empara , quand , après la mort de Louis XV , elle fut exilée au couvent de Pont-aux-Dames , diocèse de Meaux.

Louis XV a aimé passionnément toutes ses maîtresses , et particulierement madame du Barry. Ce Monarque lui écrivoit un jour de la sorte.

LETTRE DU ROI (1)

A madame la Comtesse du BARRY.

Au lieu d'attendre demain , venez ce soir , j'ai quelque chose à vous dire qui vous fera plaisir. Bon jour , croyez que je vous aime.

LOUIS.

Madame du Barry avoit le plus grand ascendant sur le cœur du Roi. Elle fit acheter la terre de Montrable , la fit ériger en Marquisat en faveur de la dame Rançon sa mère , qui prit la qualité de Marquise de Montrable. Elle se mêla de tout. Les Ministres , les Princes , les grands Seigneurs et tous les Prelats étoient à ses pieds et lui faisoient bassement la cour , excepté l'Abbé de Beauvais , devenu Evêque de

(1) Ce que le Roi vouloit dire à madame du Barry , c'étoit qu'il lui faisoit don duchâteau de *Lucienne* , qui appartint à cette dame au mois de Juin 1769 , tems auquel elle y faisoit travailler.

(79)

Senez, à qui elle écrivit en ces termes, après
son sermon du jeudi Saint.

Du jeudi Saint au soir, 1774.

LETTRE

*A Monsieur l'Abbé de Beauvais, Chanoine de Noyon,
Prédicateur du Roi.*

Vous venez, M. l'Abbé, de prêcher avec une insolence extrême. Au lieu d'employer dans votre sermon, la charité, la modération, vous avez eu la hardiesse de noircir la vie de notre Monarque aux yeux de son peuple. Vous n'avez attaqué que lui quoiqu'il fût le seul que vous deviez ménager, et dont vous deviez en quelque sorte excuser les foiblesses devant ses sujets. Ce n'est point, croyez-moi, la charité chrétienne qui vous a inspiré, c'est l'ambition et le désir de vous élever qui ont été les seuls mobiles de votre conduite. A la place de Sa Majesté, je vous exilerois dans quelque village éloigné pour y apprendre à être plus circonspect, et à ne plus chercher à soulever les peuples con-

tre les Princes , que Dieu leur a donnés pour les gouverner. Je ne sais ce qu'elle fera , mais vous avez trop compté sur sa bonté. Vous ne vous attendiez pas à recevoir de moi , des regles pour vous conduire , puisées dans le christianisme et la morale : pour votre bien , tâchez d'en faire votre profit. Voilà mon sermon ; je souhaite qu'il puisse vous être utile.

Comtesse du BARRY (1).

(1) L'abbé de Beauvais , d'une naissance obscure avoit résolu de faire fortune pendant sa station , & d'avoir un Evêché ou d'être mis à la Bastille. Il prit à cet effet une route très-extraordinaire : il osa tonner en chaire contre la vie scandaleuse de Louis XV. Il caractérisa spécialement sa passion pour madame du Barry , dans une peinture énergique des mœurs de *Salomon* , dont la comparaison étoit sensible. « Ce Monarque , disoit-il , rassasié de voluptés , las d'avoir épuisé , pour réveiller ses sens flétris , tous les genres de plaisirs qui entourent le trône , finit par en chercher d'une espece nouvelle , dans les vils restes de la corruption publique ».

Madame du Barry se reconnut dans ce portrait. Elle en fut vivement piquée , et fit l'impossible pour indisposer le Roi contre lui. Mais Louis XV , loin de se fâcher l'excusa , en disant : que l'abbé de Beau-

L'Abbé

L'Abbé de Beauvais méprisa les avis de cette courtisane qui ne parloit que comme partie intéressée , et non pas par le pur motif de la charité , dont elle faisoit parade. Il y avoit en effet de quoi rire en voyant une Messaline prêcher un Prédicateur évangélique.

Mais si madame du Barry ne put se venger de l'Abbé de Beauvais , elle fit proclamer les lettres de cachet contre tous ceux qui lui déplaisoient. C'est elle qui en soutenant , en appuyant de tout son crédit ce misérable Maupeou , Chancelier

vais avoit fait son métier. L'évêché de Séneçy vint à vacquer , le Roi y nomma le prédicateur hardi pour l'avoir si bien sermonné. Heureux , si Louis XV eut toujours résisté de la sorte aux criminelles séductions de ses maîtresses , de ses ministres et de ses courtisans !

On raconte qu'un jour , où cet abbé avoit parlé avec véhémence contre les veillards vicieux qui conservent au milieu des glaces de l'âge , les feux de la concupiscence , Sa Majesté , après le sermon , apostrophant le maréchal de Richelieu , lui dit : Eh bien , Richelieu , il me semble que le prédicateur a jeté bien des pierres dans votre jardin. Oui , Sire , répondit le maréchal , il les a jeté si fortement , qu'il en est rejailli dans le parc de Versailles.

de France fit cesser tous les Parlements , exiler les Princes du sang , et fit installer des fripons , des ignorans à la place des Magistrats respectables et des honnêtes gens (1):

La conduite du duc d'Aiguillon , en Bretagne , étoit punissable , et cependant ce Duc triompha des Parlemens et des Princes , parce qu'il étoit l'ami politique

(1) On dira que les parlemens vouloient s'arroger l'autorité souveraine , qu'il n'y avoit que des abus révoltans dans la judicature: cela est vrai. Il ne falloit que mettre les parlemens au niveau , que réformer les abus , changer le code de la procédure , épurer les magistrats , chasser , anéantir cette vermine rongeante de procureurs , greffiers , huissiers , secrétaires , et exiler Maupeou et les scélérats de ministres , les punir même pour effrayer ceux qui les auraient remplacés , et les forcer d'être justes et intégrés. Maupeou étoit un coquin qui vouloit se venger des coquins de légistes , et qui , pour y parvenir , mettoit en avant de plausibles prétextes; ce qu'il n'eut pas fait , sans des motifs d'ambition et d'intérêt. Il a réussi , parce qu'il étoit protégé par une P.... , dont il se faisoit honneur de se dire le parent.

Cette affection déceloit ses vues malignes et intéressées.

des Maupeou , des Terray , et le courtisan adulateur de la dame du Barry.

Ces trois intriguans ne pouvoient se souffrir ; mais ils étoient obligés de se réunir , parce que leur cause étoit commune. L'abbé Terray , contrôleur général , fournissoit de l'argent à la dame du Barry , c'étoit bien le moyen de se conserver dans sa place , et de dilapider l'Etat sans craindre aucune disgrâce.

On a vu que l'abbé de Beauvais avoit prêché le Roi. L'Archevêque de Paris , conseillé par les Jésuites , s'avisa aussi de vouloir prêcher madame du Barry .

L E T T R E

*De CHRISTOPHE DE BEAUMONT , Archevêque de Paris ,
à madame DU BARRY .*

15 Janvier 1774.

M A D A M E ,

C'est un devoir de mon ministere d'éclairer les personnes confiées à mon zèle , et d'employer tous les moyens que peut

L 2

inspirer une charité réglée par la prudence , pour ramener , dans le chemin de la vérité , ceux qui se sont égarés. Vous ne pouvez croire , madame , que j'ignore seul un scandale qti n'est malheureusement que trop public. Si les égaremens d'un particulier me paroissent affligeans , jugez quelle doit être ma douleur , en songeant à ceux dans lesquels vous entraînez un Prince recommandable , à tant d'égards , par les qualités les plus éminentes. Votre triomphe , aux yeux du monde , est sans doute bien flatteur ; je conviens même qu'il est peu de personnes d'une vertu assez solide pour n'en être pas éblouies , et d'un courage assez héroïque pour y renoncer volontairement? Mais , dois-je penser , madame , que cet effort sublime soit au-dessus de vos forces? Si votre attachement pour le Roi étoit sincere , ne lui en donneriez-vous pas une preuve bien éclatante , en employant votre ascendant sur lui à le remettre dans la voie du salut , et en l'y encourageant par vofre exemple? Pouviez-vous regarder comme humiliante , une retraite volontaire , qui , en vous

réconciliant avec le ciel , vous feroit jouir de tous les plaisirs les plus purs que l'on puisse goûter ici-bas , de la paix avec vous-même , et de l'estime de tous les gens de bien ? Vous la mériteriez à bien juste titre , puisque vous auriez rendu à l'Etat son Roi , et à la Religion un chrétien et un protecteur. Quelle que soit la corruption du tourbillon dont vous êtes environnée , je ne puis croire , madame , qu'il ait pu étouffer totalement tout sentiment de religion dans son cœur. Descendez-y un instant , et si vous n'êtes pas sourde à la voix qui doit s'y faire entendre , je ne doute pas que bientôt mes vœux ne soient remplis , et que je ne puisse proposer pour modèle à son peuple , un Roi qui ne peut douter de mon respect et de mon attachement à sa personne.

Je suis , ect.

CH. DE BEAUMONT ,
Archevêque de Paris.

Cette lettre mortifiante est digne d'un Pontife. Mais Christophe de Beaumont

ne l'avoit signée , et les Jésuites ne l'avoient écrite et composée que dans le dessein de marier le Roi avec une archiduchesse , dans le cas où madame du Barry se fût retirée , ou eût été disgraciée , si le Roi , après l'avoir lue , se sentoit quelque repentir . Les enfans de Loyola avoient leurs raisons . Ils ne réussirent point , et l'Archevêque de Paris reçut cette réponse outrageante .

L E T T R E

De Madame la Comtesse D U B A R R Y à M. l'Archevêque de Paris.

16 Janvier 1774.

M O N S E I G N E U R ,

« Je vois avec plaisir votre attachement pour le Roi ; mais malgré ce que vous me dites , je crois le mien aussi réel . Il est vrai que je lui prouve d'une maniere différente et peut-être plus propre à le persuader . Je n'aurois jamais imaginé que vous vous fussiez adressé à moi pour opérer la révolution que vous desirez . Votre zèle mériteroit , sans doute , les plus grands

éloges , s'il n'y entroit aucun motif humain. Mais je suis d'autant mieux fondée à ne pas le croire tout-à-fait des intéressé , que je suis instruite du projet que vous avez de marier le Roi avec une Archiduchesse , et je sais que si cette alliance réussissoit par cette entremise , elle procureroit sûrement les plus grands avantages. Si je n'ai pas encore le courage nécessaire pour seconder vos pieuses intentions , je vous avouerai du moins , monseigneur , que votre lettre a fait une forte impression sur moi , quoiqu'ayent pu lui en dire quelques personnes auxquelles je l'ai communiquée , pour rassurer ma conscience alarmée , et me persuader que je ne suis pas aussi criminelle que je crains de l'être ; on veut me faire croire que mes fautes les plus graves n'auroient été que des peccadilles , si j'avois , comme vous , monseigneur , l'avantage d'être dirigée par un de ces Théologiens sublimes (1) , qui , par le moyen d'une certaine direction d'intention , ont su vous

(1) Les Jésuites.

faire pécher le plus joliment du monde
avec madame Moiran (1), sans que pour

(1) Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, étoit le protecteur fanatique des Jésuites. Il ne faisoit rien sans les consulter. Ils étoient les maîtres de toutes actions. Ils composoient ses mandemens, ses instructions pastorales. Avec un air, un extérieur pieux, une rigidité opiniâtre. Christophe de Beaumont aimoit les femmes.. On connoît ses amours avec la *Moiran*, ou la sœur *Perpétue*, supérieure de la Salpétrière, qui avoit fait bâtre un superbe Belvédéaire, qui dominoit sur la plaine, la riviere, et d'où elle pouvoit voir et entendre l'amoureux prélat, par le moyen des lorgnettes, des signaux, et l'avertir d'un rendez-vous. On n'a pas ignoré ses liaisons secrètes avec la dame *Simon*, femme de son Imprimeur. Cette épouse infidele étoit un modèle de fidélité, de sagesse avant de connoître Christophe, qui lui mit dans la tête qu'il falloit qu'elle devint dénote. Pour cet effet, il commença par lui donner pour Confesseur un Jésuite. C'étoit assez bien s'y prendre pour triompher de la dame *Simon*. Les Jésuites étoient des gens merveilleux pour négocier une intrigue, pour machiner un complot, préparer une révolution, rarement ils manquaient leur coup. Christophe eut l'obligation aux disciples d'Ignace de la conquête de la *Simon*. Son mari fut informé de son libertinage ; il voulut faire ses représentations à madame son épouse, remontrances presque toujours inutiles avec une femme qui a donné ses plus tendres faveurs à un autre. La dame *Simon* continua son commerce avec le cela

cela votre ame apostolique participât en rien aux souillures du corps. Enfin , monseigneur , quoiqu'il s'en faille de beaucoup que j' aie compris tout ce qu'on m'a dit à ce sujet , j'ai cependant cru y appercevoir qu'il est , pour entrer dans la voie du salut , un moyen plus facile , et plus conforme à ma foiblesse que celui que vous me proposez. Si cela est , vous m'obligeriez de vouloir bien m'en faire part , et vous me verrez m' occuper sérieusement de ma conversion.

Je suis avec respect , monseigneur ,
votre , ect.

Comtesse DU BARRY.

Un homme qui a quelqu' expérience est toujours sur ses gardes contre les dévôts , les hypocrites qui vont manger les Saints , un gros livre à la main , et il a raison parce qu'il n'y a rien de plus à craindre qu'un tartuffe , qui sous le manteau de la reli-

Pontife . Simon la maltraita ; mais Christophe de Beaumont mit fin aux brutalités de cet époux outragé , cocufié , en le menaçant de le faire mettre à Bicêtre .

M

gion , de la vertu , prêche une morale qu'il ne pratique point , et à laquelle dans le fond de son cœur il ne croit pas. Il n'est point d'être plus dangereux qu'un hypocrite. Heureusement le règne des cagots est passé , grâces au progrès de la philosophie.

Madame du Barry n'a jamais été entichée de dévotion , libertine effrénée , elle n'a jamais affecté un air décent , elle se montrroit telle qu'elle étoit , elle ne fairoit aucune distinction des rangs. Elle traitoit avec la plus audacieuse familiarité , les plus grands Seigneurs , les Princes et le Monarque lui-même.

Un jour que Sa Majesté s'amusoit à faire du café dans l'appartement de sa maîtresse , celle-ci qui voyoit le café se répandre , lui dit cavalierement , EH ! LA FRANCE , prend donc garde , ton café f... le camp.

VOLTAIRE , le plus bel esprit qui ait jamais existé , eut la basse adulation d'écrire en ces termes à cette concubine , cette lettre charmante , mais ridicule et déplacée. LABORDE , valet de chambre du Roi , avoit fait une musique pour les pa-

roles de l'opéra de Pandore qui fut représenté sous les auspice de madame du Barry. Ce musicien avant d'aller à Ferney , prévint la royale Messaline de son voyage , la Sultane favorite engagea Laborde d'embrasser Voltaire pour elle , la commission fut exécutée fidèlement , c'est à ce sujet que Voltaire adressa la lettre suivante.

LETTRE DE VOLTAIRE

A madame la Comtesse DU BARRY.

M A D A M E ,

Monsieur de Laborde m'a dit que vous lui aviez ordonné de m'embrasser des deux côtés , de votre part !

Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !

Quel passe-port vous daignez m'envoyer !

Deux : c'en est trop ! adorable Egérie ;

Je seroit mort de plaisir au premier.

Il m'a montré votre portrait. Ne vous

(92)

fâchez pas , madame , si j'ai pris la liberté
de lui rendre les deux baisers.

Vous ne pouvez empêcher cet hommage ,

Foible tribut de quiconque à des yeux .

C'est aux mortels d'adorer votre image ,

L'original étoit fait pour les Dieux .

J'ai entendu plusieurs morceaux de Pandore , de M. de Laborde. Ils m'ont paru dignes de votre protection. La faveur donnée aux talens est la seule chose qui puisse augmenter l'éclat dont vous brillez.

Daignez , Madame , agréer le profond respect d'un vieux solitaire dont le cœur n'a presque plus d'autres sentimens que celui de la reconnaissance.

VOLTAIRE.

Ferney 3 Janvier 1774.

Madame la comtesse du Barry étoit l'ennemie jurée du duc de Choiseul , qu'elle fit disgracier. Elle affectoit , devant le Monarque , qui chérissait ce grand mi-

nistre , dont il connoissoit le mérite , un mépris signalé , au point qu'elle avoit un petit chien qu'elle appelloit de Choiseul , et qu'elle faisoit sauter , courir , jouer devant le Roi , en disant saute Chois- seul .

Louis XV rivoit et sembloit approuver sa concubine. Quelle foiblesse ! quelle injustice ! quel caractère ! Un jeune étourdi , dans la fougue de la passion , eût été excusable ; mais un vieillard blasé par les plaisir. Ah ! lecteur , qu'en pensez-vous ?

La maladie du Roi changea tout. Le due de la Vrilliere , dont la mémoire est si justement abhorlée , eut ordre de lui porter la lettre-de-cachet , qui reléguoit la courtisanne favorite au couvent de Pont-aux-Dames en Brie. Elle reçut cette disgrâce naturelle avec surprise , avec indignation , parce qu'elle n'avoit pas assez de sagacité ; ni d'expérience pour sentir que la plus grande fortune n'est que l'aurore des désagrémens les plus durs.

On sait que Louis XV mourut de la petite vérole , qu'il avoit pompée , en

jouissant de la fille d'un Menuisier , pu-
pille âgée de douze ans , qui en mourut
aussi.

Madame du Barry n'aimoit point la Dauphine , aujourd'hui Reine de France , et non des Fran^cois , dans le cœur de qui elle est perdue peur jamais. Antoinette la détestoit ; mais elle se gâta par son exemple , ne fit tout le mal qu'elle a fait , qu'en l'imitant , en se mêlant de tout , en accaparant tout , et enfin en abusant de la foiblesse du Monarque , son mari , comme la du Barry avoit abusé de celle de Louis XV ; ses intrigues ont amené la révolution présente , que la du Barry avoit préparée.

Cette Messaline célèbre sortit de son exil au bout d'un an , après le décès de Louis XV. Elle s'attacha au duc de Cossé-Brissac , son amant favori , à une femme il falloit du physique. La continence , ni la résipiscence n'étoient point de son goût , de son tempérament. Elle vient de mourir comme elle a vécu , sans avoir eu l'idée de faire le bien qu'elle eût pu faire , et

(95)

sans réparer le mal qu'elle avoit fait:

Ordinaire et triste fin de toutes les
P.... qui lui ont ressemblé.

E. I. N.

